

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VERSAILLES - 7803 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 21/10/2025 - 27154 - 2016 B 01848 - 819 679 333 - A2 CHARPENTE

A2 CHARPENTE

Copie certifiée conforme
à l'original

**Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros**

**Siège social : 2 RUE DES COMMERES, 78310 COIGNIERES
819679333 RCS VERSAILLES**

27154



n° de
gestion

21 OCT. 2025 16B1848

n° de
facture

944.

n° de
chrono

25142298

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 juin 2024**

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2024 s'élevant à 36 521 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 36 521 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur 231 130 euros

Pour former un bénéfice
distribuable de 267 651 euros

A titre de dividende global à l'Associé Unique 57 143,00 euros
Soit 285,72 euros par action

Le solde 210 508 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 210 508 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 01 Octobre 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 57 143,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2021 :

57 143,00 euros, soit 285,72 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 57 143,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2022 :

57 143,00 euros, soit 285,72 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 57 143,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2023 :

57 143,00 euros, soit 285,72 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 57 143,00 euros

Certifié conforme

Le Président





Copie certifiée conforme
à l'original

A2 CHARPENTE

2 RUE DES COMMERES

78310 COIGNIERES

LIASSE FISCALE 30/06/2024 IS / RN

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Désignation de l'entreprise :		A2 CHARPENTE										1 2																			
Adresse de l'entreprise		2 RUE DES COMMERES 78310 COIGNIERES										Durée de l'exercice précédent *		1 2																	
Numéro SIRET *		8 1 9 6 7 9 3 3 0 0 0 1 6										Néant ☐ *																			
												Exercice N clos le,		3 0 0 6 2 0 2 4																	
												Brut		Amortissements, provisions		Net															
												1		2		3															
Capital souscrit non appelé		(I) AA																													
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB											AC																	
		Frais de développement *	CX											CQ																	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF											AG																	
		Fonds commercial (1)	AH											AI																	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ											AK																	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL											AM																	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN											AO																	
		Constructions	AP											AQ																	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR											AS																	
		Autres immobilisations corporelles	AT	6 152										AU	4 127																
		Immobilisations en cours	AV											AW																	
		Avances et acomptes	AX											AY																	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS											CT																	
		Autres participations	CU	50										CV	50																
		Créances rattachées à des participations	BB											BC																	
		Autres titres immobilisés	BD											BE																	
		Prêts	BF											BG																	
		Autres immobilisations financières *	BH	1 100										BI	1 100																
TOTAL (II)		BJ	7 302										BK	4 127																	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL											BM																	
		En cours de production de biens	BN											BO																	
		En cours de production de services	BP											BQ																	
		Produits intermédiaires et finis	BR											BS																	
		Marchandises	BT											BU																	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV											BW																	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	198 206										BY	37 990																
		Autres créances (3)	BZ	20 874										CA	20 874																
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB											CC																	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD											CE																	
		Disponibilités	CF	215 510										CG	215 510																
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	759										CI	759																
		TOTAL (III)	CJ	435 349										CK	37 990																
		Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW																												
		Primes de remboursement des obligations	CM																												
		Écarts de conversion actif *	CN																												
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	442 650										1A	42 117																
	Renvois : (1) Dont droit au bail :												(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :										CR				
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :										Stocks :										Créances :									

Désignation de l'entreprise		A2 CHARPENTE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....2 000.....)	DA	2 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	200		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	231 130		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	36 520		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	269 850		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	509		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	67 576		
	Dettes fiscales et sociales	DY	32 598		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	30 000		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	130 683		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	400 533		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	130 683		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : A2 CHARPENTE		Néant ☐ *		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF
		FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL
	Production stockée *			FM
	Production immobilisée *			FN
	Subventions d'exploitation			FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP
	Autres produits (1) (11)			FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS
	Variation de stock (marchandises)*			FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX
	Salaires et traitements *			FY
	Charges sociales (10)			FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HS - dotations aux provisions		GA
				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD
	Autres charges (12)			GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	
opérations et communs	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM	
	Différences positives de change		GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO	
Total des produits financiers (V)			GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *		GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR	
	Différences négatives de change		GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT	
Total des charges financières (VI)			GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2 CHARPENTE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	1 590		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 590		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)			HI	(1 590)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	17 610		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	498 094		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	461 574		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)			HN	36 520		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	51 339	
			— Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		
		Dont cotisations facultatives Madelin		A7		
			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMENDES			1 590			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

copie certifiée conforme
à l'original

A2 CHARPENTE

2 RUE DES COMMERES

78310 COIGNIERES

Annexes légales

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024 dont le total est de 400 533,21 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 36 520,25 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Résultat des 5 derniers exercices

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport	416		441
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 547		1 663
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	5 964		2 103
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	50		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 100		
TOTAL	1 150		
TOTAL GENERAL	7 114		2 103

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport			857	857
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 915	5 295	5 295
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		1 915	6 152	6 152
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			50	50
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 100	1 100
TOTAL			1 150	1 150
TOTAL GENERAL		1 915	7 302	7 302

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers				
Matériel de transport	326	137		463
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 268	1 311	1 915	3 665
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	4 594	1 448	1 915	4 127
TOTAL GENERAL	4 594	1 448	1 915	4 127

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers					
Matériel de transport	137				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	1 311				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	1 448				
TOTAL GENERAL	1 448				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	37 990			37 990
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	37 990			37 990
TOTAL GENERAL	37 990			37 990
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 100		1 100
Clients douteux ou litigieux	37 990	37 990	
Autres créances clients	160 216	160 216	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	8 602	8 602	
- T.V.A.	12 083	12 083	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	189	189	
Charges constatées d'avance	759	759	
TOTAL GENERAL	220 938	219 838	1 100
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	67 576	67 576		
Personnel et comptes rattachés	12 271	12 271		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 935	11 935		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	5 396	5 396		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	2 996	2 996		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	509	509		
Autres dettes	30 000	30 000		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	130 683	130 683		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**7.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 163
Dettes fiscales et sociales	2 951
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	19 114

7.2 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	759	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	759	

Commentaires:

7.3 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	200	10,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	200	10,00

Commentaires:

7.4 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	498 082
TOTAL	498 082

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

Répartition par marché géographique	Montant
France	498 082
Etranger	
TOTAL	498 082

7.5 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impots	Impots
Résultat courant	55 720	
Résultat exceptionnel (et participation)	-1 590	
Résultat comptable	36 520	

Commentaires:

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.1 - CREDIT BAIL MOBILIER**

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine		191 623	191 623
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs		27 403	27 403
- Dotations de l'exercice		47 906	47 906
TOTAL		116 314	116 314
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs		74 007	74 007
- Exercice		51 339	51 339
TOTAL		125 346	125 346
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		38 723	38 723
- à plus d'un an et cinq au plus		32 784	32 784
- à plus de cinq ans			
TOTAL		71 507	71 507
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice		51 339	51 339

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/06/2024 12 mois	30/06/2023 12 mois	30/06/2022 12 mois	30/06/2021 12 mois	30/06/2020 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
b) Nombre d'actions émises	200	200	200	200	200
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	498 082	638 252	483 954	615 623	611 644
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	55 578	117 283	61 220	136 353	125 163
c) Impôt sur les bénéfices	17 610	26 210	13 351	33 676	36 442
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	37 968	91 073	47 869	102 677	88 721
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	36 520	89 341	46 813	100 221	87 211
f) Montants des bénéfices distribués	57 143	57 143	57 143	57 143	57 143
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	190	455	239	513	444
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	183	447	234	501	436
c) Dividende versé à chaque action	286	286	286	286	286
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés	6	7	6	7	11
b) Montant de la masse salariale	138 055	155 866	137 180	169 826	246 860
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	50 628	58 806	59 462	75 738	89 431

Observations complémentaires

A2 CHARPENTE

**Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 2 RUE DES COMMERES, 78310 COIGNIERES
819679333 RCS VERSAILLES**

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 30 juin 2024

Monsieur Adrian- Ioan COMANELEA, Associé Unique et Président de la société A2 CHARPENTE, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 juin 2024, l'activité de la Société a été la suivante :

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît, ci-dessous, résumant le bilan et soulignant les variations intervenues dans les comptes, et regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 juin 2024, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 498 082 euros contre 638 252 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -21,96%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 11 euros contre 10 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,00%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 46 941 euros contre 30 234 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 55,26%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 195 572 euros contre 266 872 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -26,72%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 9 724 euros contre 10 770 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -9,71%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 138 055 euros contre 155 866 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -11,43%.

Le montant des charges sociales s'élève à 50 628 euros contre 58 806 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -13,91%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 6 personnes contre 7 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de -14,29%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 1 448 euros contre 1 732 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -16,40%.

Le montant des autres charges s'élève à 5 euros contre 5 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 442 373 euros contre 524 285 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -15,62%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 55 720 euros contre 113 977 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -51,11%.

Compte tenu d'un résultat financier de 1 euros (1 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 55 721 euros contre 113 978 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -51,11%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -1 590 euros contre 1 575 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -200,95%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 17 610 euros contre 26 210 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -32,81%.

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2024 se solde ainsi par un bénéfice de 36 521 euros contre un bénéfice de 89 343 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -59,12%.

Au 30 juin 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 400 533 euros contre 492 877 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -18,74%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 36 521 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	36 521 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	231 130 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	267 651 euros
 A titre de dividende global à l'Associé Unique	 57 143,00 euros
Soit 285,72 euros par action	
 Le solde	 210 508 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 210 508 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 212 708 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 01 octobre 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 57 143,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est indiqué que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2021 :

57 143,00 euros, soit 285,72 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 57 143,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2022 :

57 143,00 euros, soit 285,72 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 57 143,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2023 :

57 143,00 euros, soit 285,72 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 57 143,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, il y a lieu d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 25 801 euros, ainsi que l'impôt correspondant de 3 870 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, sont communiqués les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées à l'article 39, 5 dudit code.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler que les conventions conclues entre la Société et son Président associé unique au cours de l'exercice écoulé seront portées sur le registre des décisions de l'associé unique.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Fait à COIGNIERES,
Le 30 septembre 2024.

